

**CONSEIL DE QUARTIER DU 4 JUIN 2015**  
**LYCEE/REVEIL MATIN/SENLIS**  
**(Salle George Sand)**

Ouverture de la séance par M. le Président du Conseil de Quartier à 20h30 :

**Gilles LEON-REY**

**Conseiller Municipal délégué à la sécurité**

**RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER :**

Il se réunit 2 fois par an et par quartier. Il est ouvert aux habitants, aux commerçants, aux représentants d'associations locales ou services publics.

Un ordre du jour est défini avec des thèmes communs à tous les quartiers et des thèmes particuliers au quartier. Puis un temps est pris pour les questions diverses et l'expression libre.

**ORDRE DU JOUR POUR LE QUARTIER :**

Désignation d'un secrétaire de séance : Monsieur BOUANANI se propose.

Thème commun : *Une ville plus belle* et *L'amélioration de la desserte bus sur Montgeron ligne E, P, Q et PM.*

Questions diverses.

**UNE VILLE PLUS BELLE :**

Un énorme travail a été fait sur la propreté et les habitants ont été très réactifs dans le civisme ce qui a beaucoup aidé la Municipalité.

La ville a été divisée en 4 secteurs déterminant ainsi les passages au cours de la semaine. Un agent de l'entreprise NICOLLIN est en permanence sur le terrain.

Un « piqueteur » est basé sur chaque secteur et travaille tous les jours de 5h30 à 12h30 sauf le dimanche.

Un « goupil » tourne toute la journée pour ramasser les sacs remplis par les « piqueteurs ».

Quatre triporteurs électriques ont été mis en place et commencent à évoluer sur la ville. Cela permet de nettoyer plus de linéaire dans la journée. D'autres agents sont actuellement en formation pour maîtriser l'utilisation du triporteur.

Le dimanche, deux agents tournent sur la ville de 6h à 13h. Une étude est en cours pour répartir un agent le matin et un agent l'après-midi. La nouveauté vient du fait de la géolocalisation en temps réel des agents et du matériel ce qui permet de vérifier les axes traités jour par jour. De plus, un renforcement du nettoyage est effectué sur certains axes car certaines rues se salissent plus que d'autres.

Axes rouges balayés 3 fois par semaine : (Jean Jaurès, Léon Deglaire, Sellier, Louis Armand, République, Gare).

Axes bleus balayés une fois par semaine à jour fixe : (Ancolies, Jacinthes, Narcisses, Charles de Gaulle, Maréchal Foch, Place du Soleil, Corbeil, Aristide Briand, Concy, Chesnaie, Mainville, Rouvres, Saules, Besson, Général Leclerc, Gué, Moulin de Senlis, Yerres, Raymond Paumier, Saint Hubert).

Axes blancs : autres axes balayés une fois par semaine.

Les agents de la Ville, quant à eux, s'occupent surtout du ramassage des encombrants, du nettoyage des cours d'écoles et font du piquetage tous les soirs avant la fin de leur service.

En ce qui concerne les dépôts aux abords de la Forêt de Sénart, l'ONF n'assurait plus le nettoyage depuis la suppression de la subvention du Département. Les communes qui bordent la forêt ont signé une convention afin de pallier financièrement cette aide pour que soit repris le nettoyage. Et le SIREDOM est en train de former une brigade « brise fer » (composée de jeunes volontaires) qui sera chargée également de cet entretien.

Enfin une convention a également été signée avec la DIRIF pour nettoyer les bretelles d'accès à la déviation. Compte tenu des règles d'accès imposées, une délégation a été donnée à l'entreprise NICOLLIN qui assure cet entretien tous les deux mois.

## **QUESTIONS :**

### **Quelle est l'organisation prévue pour les encombrants ?**

Deux collectes par an des déchets « tout-venant » sont prévues afin de permettre aux personnes âgées ou sans voiture de pouvoir se débarrasser de leurs encombrants sans aller à la déchetterie.

### **A propos du projet d'acquisition des bacs à ordures à puces, est-ce que la notion de paiement de la taxe des ordures ménagères proportionnelle au poids déversé a été envisagée ?**

C'est à l'étude.

### **J'ai la carte d'accès à la déchetterie de Vigneux mais je n'ai pas de véhicule. Si j'envoie une personne déposer mes encombrants, suis-je obligée de l'accompagner ?**

Oui car il s'agit d'une carte d'accès personnelle.

**Concernant le projet de bacs à puces pour les ordures qui permettra d'identifier les propriétaires, il y a un risque de devoir payer pour les autres si des personnes utilisent nos bacs pour y mettre leurs déchets.**

Ce projet n'a pas pour but de faire payer les particuliers mais d'anticiper sur des évolutions possibles.

Il apparaît plus intéressant d'acheter des bacs déjà équipés de puces. La durée de vie d'une poubelle est d'environ 20 ans et il est moins cher de les acheter que de les louer. Si l'équipement en puces est fait directement en usine, cela revient à 1€ par bac. Par contre, si l'installation est faite ultérieurement, cela revient à 20€ par bac en raison des frais de déplacement, etc.

Actuellement, la collecte et le traitement des déchets représentent 15% des impôts. Les puces permettraient d'avoir une information fiable sur le pesage et la fréquence des sorties de poubelles par lieux et par quartiers afin d'affiner le passage des camions-bennes et de réduire les coûts.

**Rue Gaston Mangin, il y a des logements sociaux en pavillons qui ne bénéficient pas de poubelles de jardin. Un locataire dépose ses déchets directement sur le trottoir ce qui occasionne des nuisances (rats, odeurs, etc.).**

Les bacs sont gérés par la CASVS mais c'est noté et le problème va être traité.

**Est-il possible d'assurer l'entretien de la végétation du parc du lycée qui déborde au niveau du chemin du Dessous des Vignes du Nouzet ?**

Les Services Techniques ont pris note du problème lors d'une visite du quartier et un courrier va être rapidement adressé au Proviseur.

**Est-il possible d'aménager la descente au bout du chemin du Nouzet qui est très raide ?**

C'est à l'étude par les Services Techniques.

**La taxe que payent les artisans pour aller déposer leurs encombrants à la déchetterie de Vigneux peut constituer un frein et être à l'origine de certains dépôts sauvages.**

C'est possible mais cela concernerait une minorité.

**A propos de la propreté de l'air, que peut-on faire dans le quartier de la rue du Repos contre les odeurs pestilentielles émanant de SANITRA ?**

Il s'agit d'une entreprise privée sur un domaine privé dont le contrôle dépend principalement de l'Etat puisqu'il s'agit d'une installation classée. Tout est conforme par rapport aux autorisations qu'ils ont obtenues mais la commune va saisir officiellement le service de contrôle de l'Etat et voir avec eux s'il n'y a pas moyen d'atténuer les nuisances pour les riverains. Il est évident qu'une installation de ce type n'aurait jamais dû être implantée dans un quartier d'habitations.

## **SE DEPLACER EN BUS**

La situation s'est améliorée depuis novembre dernier sur la ligne P avec l'extension des horaires.

3 projets sont en cours actuellement avec le STIF (Syndicat des Transports en Ile de France).

### **Le nouveau tracé de la ligne BM**

<b>Offre actuelle</b>	<b>Projet</b>
En semaine uniquement Fonctionnement en heure de pointe Amplitude : 6h13 9h10 et 17h à 19h34 Fréquence 15mn	Nouvelle desserte des quartiers du Val d'Oly et de Maurice Garin, amélioration de la liaison Prairie de l'Oly-gare de Montgeron, création desserte en heure de pointe rue Raymond Paumier Amplitude : 4h46 à 8h45 et 16h55 à 22h30 Fréquence : 15mn et 20 à 30mn et début et fin de service du matin et du soir Bus supplémentaires : 22

La mise en place se fera à partir de septembre, et le gain pour les habitants de l'Oly sera de 7mn par trajet. Un point d'arrêt est prévu sur la rue Raymond Paumier afin de desservir les quartiers du Dessus et du Dessous du Luet  
Pour l'instant, amélioration de la desserte et renforcement aux heures de pointe. Pas encore de bus aux heures creuses. Cela dépendra du succès de la ligne car s'il n'y a pas assez de passagers, ce service ne sera pas développé.

### **Le projet de fusion de la ligne E et de la ligne Q**

<b>Offre actuelle</b>	<b>Projet</b>
<b>E</b> : en semaine = amplitude 6h07 à 21h31 et fréquence 15mn à 60mn le samedi = amplitude 7h45 à 19h16 et fréquence 30mn à 60mn <b>Q</b> : en semaine = amplitude 6h44 à 19h37 et fréquence 15mn à 30mn Pas de service entre 9h et 16h30 Le samedi= aucun service	De Brunoy Gare à Hôpital de Villeneuve St Georges En semaine : Amplitude : B → VSG=5h45 à 20h46 VSG→B=6h17 à 21h16 Fréquence : 15mn heure de pointe 30mn heure creuse Bus supplémentaires : 16 sur E et 54 sur Q Samedi : Amplitude : 7h59 à 19h15 Fréquence : 60mn Bus créés : 24 sur la ligne Q

Objectif : mieux desservir le quartier du Plateau et aller plus facilement à l'hôpital de Villeneuve St Georges. Cela représente un coût de 500 000€ avec une prise en charge du STIF. La mise en place est prévue début 2016.

### **Nouveau tracé de la ligne P**

Offre actuelle	Projet
En semaine : 1 bus à chaque train du lundi au vendredi de 6h à 22h30 Le samedi : de 6h39 à 20h02 Fréquence 15mn heure de pointe et 30mn heure creuse	Gare de Montgeron / Clos de la régale Modification d'itinéraire Fréquence inchangée sur le tronçon La Forêt/Gare Fréquence à l'étude entre la Forêt et le Clos de la Régale (terminus à définir à proximité du CES Pompidou)

### **Projet de ligne inter-quartiers**

Ce projet sera porté par la Ville et la communauté d'agglomération avec un coût prévisible de 70 000 à 80 000€ par an.

L'objectif est un fonctionnement aux heures creuses avec un petit bus de 9 à 15 places. Il ferait un circuit sous la forme d'un 8 qui desservirait les quartiers excentrés de la ville pendant les heures creuses (9h à 17h).

L'appel d'offres n'est pas encore lancé. Et un financement de la région sera sollicité.

Il n'y a pas d'inquiétude à avoir sur le passage du bus dans les rues étroites car il n'excédera pas la largeur d'un camion « type TRAFFIC ».

### **QUESTIONS :**

**Est-ce que le bus qui passe actuellement dans la rue du Réveil Matin, passera ensuite route de Corbeil ?**

Il s'agit du bus BM qui passera bien route de Corbeil.

**Le service des bus se termine trop tôt le samedi soir, à 20h pour la ligne P et à 20h35 pour la ligne A.**

Une étude est en cours avec le Département du Val-de-Marne sur l'évolution de la ligne A et une fusion possible avec la ligne L qui va de Villeneuve-Saint-Georges à Choisy-le-Roi mais ce projet n'est pas totalement satisfaisant.

La prolongation après 20h de la ligne P est importante et va être étudiée.

**Quel est l'intérêt de fusionner les lignes A et L jusqu'à Choisy-le-Roi vu les problèmes de circulation à Villeneuve-Saint-Georges et dans la mesure où un TVM part toutes les 2/3 mn de Créteil-Pompadour ?**

La fusion des lignes est davantage portée par le Val-de-Marne qui a un vrai défaut de fréquence, la ligne L fonctionnant beaucoup moins bien que la ligne A.

Les problèmes de régularité des bus liés aux bouchons seront en partie traités grâce à la création d'un giratoire devant la gare de Villeneuve-Saint-Georges, qui va permettre à horizon 2018 d'absorber 25% de circulation supplémentaire. C'est acté, les budgets sont votés depuis le mois de février.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Quels sont les objectifs d'un Conseil de quartier ?**

C'est de créer un lien direct, un espace de dialogue entre les élus de la majorité municipale et les habitants du quartier afin de trouver des solutions aux problèmes de proximité.

### **Concernant la circulation excessive dans la rue Morin, pourquoi avoir mis un sens unique qui facilite le trafic ?**

L'idée est au contraire de compliquer la circulation rue Morin pour dissuader les automobilistes de l'emprunter. Il a été décidé, à titre expérimental pendant 6 mois, de faire un stationnement en chicanes provisoires pour faire ralentir les voitures. La pose de chicanes oblige à mettre la rue en sens interdit.

Un groupe de travail avec des riverains s'est réuni à ce sujet et a validé cette proposition. Cette solution réversible ne nécessite pas d'investissements importants et répond à deux objectifs : diminuer le nombre de voitures circulant sur la rue Morin et limiter la vitesse. Un bilan sera fait au bout de 6 mois pour voir si cela s'avère efficace.

### **Afin d'avoir une vision objective des problèmes de vitesse et de flux de circulation, pourquoi ne pas envisager des comptages de véhicules ?**

La CASVS s'est munie d'un appareil de comptage il y a un peu moins d'un an. Cet appareil permet de comptabiliser le nombre et le type de véhicules ainsi que le nombre d'excès de vitesse. Il permet de qualifier le trafic avec des données objectives car il peut y avoir une différence entre le ressenti des habitants et la situation réelle.

A la demande de la police municipale, des comptages ont été fait dernièrement rue Lucie, rue Saint Hubert, avenue de Sénart, rue Morin.

### **Dans la descente de l'avenue de la République, les bus Transdev de la ligne A empiètent régulièrement sur les trottoirs pour croiser les véhicules venant en face. C'est dangereux car cette partie de l'avenue est fréquentée par de nombreux enfants.**

Un réaménagement et des travaux importants de rénovation de l'avenue de la République, de l'Hôtel de Ville jusqu'à la rue Gaston Mangin, sont à l'étude. Il s'agit d'un projet lourd, porté par le Département, qui sera réalisé, tronçon par tronçon. Une réflexion va être menée également sur le stationnement et la largeur des bus afin que des solutions d'aménagement, en concertation avec les habitants du quartier, soient trouvées rapidement pour la sécurité des piétons, et notamment des enfants.

### **Toujours dans cette descente de l'avenue de la République, les bus, lorsqu'ils s'aperçoivent de loin, se laissent passer pour éviter de se**

**croiser en haut. Pourquoi ne pas installer un feu à boucle qui détecterait le bus arrivant ? Cette solution représenterait un investissement à moindre coût en attendant des aménagements plus conséquents.**

Dans un premier temps, la suppression de places de stationnements devrait améliorer sensiblement la circulation dans les endroits les plus contraints de cette partie de l'avenue. Cette solution s'avère la moins chère et permettrait de faciliter le passage des bus.

**Les contrôles radars au-delà du marché Saint-Hubert, limite Yerres, ont une réelle efficacité sur la vitesse des véhicules, il faudrait élargir le dispositif au niveau du feu rouge pour contrôler les véhicules qui descendent.**

C'est noté. On dispose maintenant d'un radar performant même sur une très courte distance qui tourne régulièrement d'un endroit à un autre et qu'on laisse suffisamment longtemps pour que le comportement des automobilistes change.

**Le travail de proximité mené dans le quartier de la gare par la police municipale a porté ses fruits et assaini une situation qui se dégradait depuis plusieurs années.**

Effectivement, les équipes de la police municipale ont assuré un travail de fond sur ce secteur.

**Il devient impossible de se garer sur le parking de Super U depuis que les parkings Foch sont payants.**

En fait le parking du Super U se remplit entre 6h et 7 h30 du matin. Le directeur de Super U a été contacté et alerté à ce sujet à plusieurs reprises. La solution serait de mettre une barrière et de la fermer la nuit jusqu'à l'heure d'ouverture du magasin.

**J'ai demandé récemment à un agent de la propreté d'enlever du verre cassé sous le pont de la déviation situé dans le prolongement de la rue du Nouzet. Alors que des enfants y circulaient, il m'a répondu qu'il ne s'agissait pas de sa zone et que ce n'était pas à lui de le faire.**

Les quartiers sont effectivement répartis en zone mais uniquement pour permettre l'organisation sur la semaine du nettoyage. Ils ne sont pas attribués à des agents en particulier. La réponse qu'on vous a faite est complètement erronée.

**Pourquoi les réunions de concertation, comme celle dernièrement sur la rue Morin, ne concerne que les riverains et non tous les usagers ?**

Il est impossible de convier l'ensemble des Montgeronnais à venir discuter d'un problème de rue car ce serait ingérable. Dans le cas de la rue Morin, le quartier avait été invité et non uniquement les riverains.

Par contre, les associations sur l'environnement et le groupe de travail qui s'occupe des circulations douces sont régulièrement invitées aux réunions de réfection de rues.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 22H10.